

Image not found or type unknown



erreur application loi WARSMANN pour consommation eau importante

Par **NAGEL**, le **27/06/2019** à **00:18**

Bonjour,

j'ai eu 2 fuites après compteur 2 années de suite.

La dernière a eu lieu l'année dernière 2018. Aujourd'hui la SUEZ me demande de régler une somme importante, malgré l'application de la loi WARSMANN car dans le calcul de la consommation moyenne sur les 3 dernières années, elle à pris en compte la consommation de la 1ère fuite. Pourriez-vous me dire si cela est bien normal ? et est ce que je peux faire un recours ? remerciements,